
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quarante-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 4 mars 2015, à 15 h 10

Président : M. Vaanchig Purevdorj(Mongolie)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1347^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi, à ce stade, de suspendre la séance afin de pouvoir me rendre au salon français pour accueillir notre premier invité pour cet après-midi, M. Charles Flanagan, Ministre irlandais des affaires étrangères et du commerce.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Je voudrais à présent souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, M. Charles Flanagan, Ministre irlandais des affaires étrangères et du commerce, et je le remercie de s'adresser à la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter M. Flanagan à prendre la parole.

M. Flanagan (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de dire d'emblée que je tiens à saluer l'excellence et le dynamisme dont a fait preuve la Mongolie en matière de désarmement. J'ai en effet été très heureux de prier mes collaborateurs de se porter coauteurs de la résolution concernant la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie. Je me félicite du fait que cette résolution a été adoptée sans être mise aux voix à l'Assemblée générale l'année dernière.

Notre monde est aux prises avec des défis importants et complexes et le désarmement nucléaire demeure l'une des principales questions morales de notre temps. Pourtant, en dépit de ce grand défi, je crois qu'il y a des raisons d'être optimistes.

L'année dernière, le 24 décembre, le Traité sur le commerce des armes est entré en vigueur, suscitant un réel espoir et montrant ce qui pouvait être accompli lorsque nous travaillons tous ensemble pour le bien commun. Ce traité est le premier instrument juridiquement contraignant qui régit le commerce international des armes classiques. Mon pays, l'Irlande, qui a été l'un des premiers pays signataire du Traité, se félicite du fait que plus de 130 pays l'ont désormais signé. Nous avons hâte de travailler avec les autres États parties pour assurer un régime de mise en œuvre efficace et solide qui permettra de juguler la circulation non réglementée des armes classiques, sauvant ainsi des vies humaines, réduisant les souffrances humaines et faisant de notre monde un monde plus sûr.

De même, le monde a fini par reconnaître que les armes chimiques et biologiques ne devraient pas avoir leur place dans la guerre moderne. Alors que nous approchons du centième anniversaire de la première utilisation des armes chimiques, pendant la Première Guerre mondiale, la communauté internationale peut retirer une certaine consolation de la réaction ferme et unie face à l'effroyable emploi des armes chimiques en Syrie et des efforts conjoints qui se poursuivent pour détruire ces armes, efforts auxquels l'Irlande se réjouit d'apporter une contribution positive.

De même, la communauté internationale continue de progresser à l'unisson, dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, qui est historique, et de la Convention sur les armes à sous-munitions, autant d'instruments qui contribuent à l'élaboration de normes internationales fortes et interdisent les armes qui sont considérées comme inhumaines et comme frappant sans discrimination. En effet, l'Irlande attend avec intérêt la première Conférence d'examen des États Parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, qui aura lieu en septembre prochain et qui sera organisée par un autre État membre de l'Union européenne. Nous voyons là une occasion de redoubler d'efforts pour débarrasser le monde de ces armes inhumaines. L'Irlande reste déterminée à relever ces défis, de même que les nouveaux défis tels que ceux qui découlent du potentiel des systèmes d'armes létaux autonomes et de l'emploi d'armes explosives à rayon d'impact étendue dans les zones peuplées.

Je voudrais dire que, soixante-dix ans après la Deuxième Guerre mondiale et les terribles scènes de dévastation qu'a connues le Japon, le risque d'explosion nucléaire demeure bien réel. L'Irlande, qui est à l'origine des résolutions de l'Assemblée générale qui ont conduit à la négociation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), a particulièrement à cœur de faire en sorte que les dispositions du traité soient à la fois honorées et appliquées. Rien dans les faits ne donne à penser que les réussites obtenues en matière de désarmement nucléaire multilatéral soient d'un niveau équivalent aux avancées

concernant les autres piliers du TNP. Au contraire, le déséquilibre entre les trois piliers ne cesse de s'aggraver.

Certaines voix s'élèvent pour nous dire qu'il est dans notre intérêt de conserver les armes nucléaires et que nous tirons profit de la stabilité de l'ordre mondial qu'elles procurent. Les convulsions et l'effusion de sang auxquelles nous assistons dans tant de régions donnent à penser que les armes nucléaires ne nous ont pas protégés des conflits et ne nous ont apporté aucune forme de stabilité. En outre, je crois fermement que les conséquences d'une explosion nucléaire seraient dévastatrices pour la stabilité de l'ordre mondial, peut-être pendant plusieurs générations.

Dans cet esprit, l'Irlande accueille avec satisfaction la réaffirmation de la raison d'être initiale qui a motivé l'adoption du Traité sur la non-prolifération nucléaire, à savoir la préoccupation quant au coût humain qu'engendrerait un accident avec une des 80 000 armes nucléaires qui existaient alors. Malgré les réductions, dont nous nous félicitons et dont nous prenons acte, nous ne saurions ignorer le fait que 17 000 de ces armes inhumaines existent toujours, et avec elles, la possibilité d'une explosion nucléaire à tout moment.

L'Irlande est donc reconnaissante aux Gouvernements norvégien, mexicain et autrichien pour leur rôle de chef de file dans l'organisation de grandes conférences internationales sur les incidences humanitaires d'une explosion nucléaire. Nous devons nous demander si nous sommes disposés à tolérer une situation où, dans une région ou une autre, tôt ou tard, une arme nucléaire pourrait être utilisée un jour, ne serait-ce qu'accidentellement. Après tout, nous connaissons bien l'ampleur des souffrances humaines qui en résulteraient et l'incapacité des services d'urgence d'y faire face, où qu'ils se trouvent.

Il y a ceux qui font valoir que le désarmement et la persistance des armes nucléaires comportent tous deux des risques. J'affirme que ces risques sont bien inférieurs aux dangers liés à la conservation de ces armes. Nous ne cessons d'en apprendre toujours plus au sujet des risques inhérents à la poursuite des programmes d'armement nucléaire, plus encore maintenant grâce à des recherches indépendantes menées au Royaume-Uni et aux États-Unis, recherches qui, jusqu'à présent, ne reposaient que sur les informations déclassifiées disponibles.

Avant de me joindre à vous dans cette salle, je me suis entretenu avec le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer. Je l'ai félicité pour l'importante déclaration qu'il a récemment adressée au corps diplomatique de Genève concernant le désarmement nucléaire. L'Irlande partage pleinement la position du CICR selon laquelle il faut combler le vide juridique afin d'éliminer les armes nucléaires. Comme l'a dit le Président Maurer, il est temps de tirer les conclusions juridiques, politiques et opérationnelles de ce que nous connaissons des conséquences humanitaires catastrophiques qui ont été reconnues il y a plus de cinq ans par les États parties au Traité sur la non-prolifération.

Pourquoi les citoyens ordinaires, dont les gouvernements sont tenus de protéger la sécurité et la sûreté, ne disposent-ils pas d'informations complètes et transparentes sur les risques, afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause sur la question de savoir si, compte tenu des horreurs sans précédent de l'holocauste nucléaire, il est justifié ou logique de conserver des armes nucléaires ? De la même manière que les gouvernements ont un devoir de protection de la santé et du bien-être de leurs citoyens, ces mêmes citoyens ont le droit d'être informés des risques potentiels qu'ils encourent au quotidien.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement d'avoir pris l'initiative d'organiser un Forum informel de la société civile, qui aura lieu ce mois-ci. L'Irlande ne doute en rien de la valeur de la contribution de ses partenaires de la société civile au débat sur le désarmement. Il est regrettable que les membres de la Conférence ne soient pas en mesure de tirer pleinement parti de leurs compétences de manière plus systématique et plus dynamique. L'Irlande est fermement convaincue que tous les États sont attachés à l'objectif du désarmement, et je tiens à réaffirmer que mon Gouvernement est fermement convaincu que cette Conférence devrait élargir sa composition. Si l'objectif du désarmement est de promouvoir la paix et la sécurité, comme

le croit l'Irlande, pourquoi la majorité des États devrait-elle être exclue de l'organe chargé de négocier un ensemble d'instrument juridiquement contraignants sur le désarmement ?

La toute première question inscrite à l'ordre du jour de cette conférence, qui a été adoptée le 20 janvier dernier, est « Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire ». L'Irlande regrette profondément qu'il reste nécessaire de parler de cessation de la course aux armements nucléaires, mais la dure réalité du monde dans lequel nous vivons est que les mesures qu'il faut prendre pour mettre un terme à la course aux armements nucléaires n'ont pas encore été prises. Dans quelques semaines, vingt ans se seront écoulés depuis que l'Ambassadeur Gerald Shannon, du Canada, a présenté à la Conférence son rapport sur l'arrangement le plus approprié pour négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Le Comité spécial de la Conférence qui devait être créé ne l'a pas été, et aucune négociation sur un tel traité n'a eu lieu à cette conférence depuis lors pas plus qu'aucune autre négociation sur aucun autre traité.

En 2013, dans la communication qu'elle a adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'Irlande a rappelé la position qui a toujours été la sienne, à savoir qu'un tel traité doit tenir compte à la fois des stocks existants et de la production future de matières fissiles. La négociation et la conclusion d'un tel traité permettrait de faire cesser le développement quantitatif des armes nucléaires, mais sans nécessairement mettre un terme à leur amélioration qualitative. La preuve tragique des effets à long terme des essais nucléaires fait qu'il est d'autant plus important que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur dans les meilleurs délais. J'exhorte les États dont la ratification est nécessaire pour délivrer le monde du spectre des essais nucléaires d'y procéder le plus tôt possible.

La Conférence de Vienne sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, qui s'est tenue en décembre dernier, à l'instar des précédentes réunions du même ordre tenues à Oslo et Nayarit, a mis la dimension humanitaire au cœur aux délibérations et, ce faisant, a mis l'accent à sa juste place, c'est-à-dire sur les victimes des explosions et des essais nucléaires.

Des faits, des éléments de preuve et des témoignages de survivants ont été présentés de manière équitable et équilibrée. Pour ceux qui sont en désaccord avec les conclusions tirées, nous les engageons vivement à participer à ce dialogue crucial et à mettre le doigt sur les faits qu'ils souhaiteraient peut-être contester. Les preuves présentées montraient clairement que le risque d'explosion nucléaire était plus grand que ce que nous pensions, que la capacité de faire face à un tel événement était irrémédiablement insuffisante et que les femmes et les enfants paieraient un tribut bien plus lourd que les hommes.

L'importance de la Conférence de Vienne peut être mesurée à l'aune du nombre de pays représentés, près de 160, et de la décision prise par le Secrétaire général de l'ONU et, aussi, par le pape François, qui ont adressé des messages personnels à la conférence. Le pape et de nombreux autres chefs religieux ont ouvertement jeté le doute sur la légitimité morale de la conservation des armes nucléaires à des fins de dissuasion. Le pape François l'a déclaré, et je pense qu'il est important d'examiner ce qu'il a dit : « La dissuasion nucléaire et la menace d'une destruction mutuellement assurée ne peuvent servir de base à une éthique de fraternité et à la coexistence pacifique entre les peuples et les États. La jeunesse d'aujourd'hui et de demain mérite beaucoup plus. ». Je suis d'accord avec cette affirmation, et je suis sûr que nous le sommes tous.

Le Secrétaire général nous l'a rappelé, aucun pays ne conteste la nécessité de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Mon pays, l'Irlande, fait sienne l'observation du Secrétaire général Ban Ki-moon selon laquelle plus nous avons conscience des effets des armes nucléaires sur le plan humanitaire, plus il devient clair que nous devons faire du désarmement un impératif urgent. Si l'immense majorité d'entre nous juge que ces armes sont dénuées de toute justification morale et de valeur utilitaire, s'il a été démontré que leur capacité de destruction était effroyable et aveugle, alors pourquoi une telle réticence à débattre des voies juridiques pour les éliminer, ce à quoi tous les États sont pourtant tenus ?

Je rends hommage à l'Autriche pour avoir exprimée une intention claire en s'engageant à présenter les conclusions de Vienne à la Conférence d'examen du TNP. Je vais approuver et appuyer tout effort visant à mettre en lumière les horreurs de ces armes véritablement inhumaines et les risques et les dangers qu'elles représentent, et je ferai de même lors de la Conférence d'examen qui aura lieu dans deux mois. Face à la réalité des risques et des conséquences d'une explosion nucléaire pour la planète, le Gouvernement autrichien s'est engagé à définir et mettre en œuvre les mesures efficaces requises au titre de l'article VI du TNP, à promouvoir le désarmement nucléaire et à mettre un terme à la course aux armements nucléaires. En avril dernier, l'Irlande s'est associée à ses partenaires de la Coalition pour un nouvel ordre du jour pour présenter des propositions visant à engager un débat sur ces mesures efficaces et sur les éventuels éléments d'un cadre ou d'un instrument juridique qui permettraient de concrétiser ces propositions. Mon gouvernement se rallie donc entièrement au Gouvernement autrichien à cette fin et note que l'engagement laisse ouverte la voie juridique précise à suivre pour parvenir à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires.

Le pilier du TNP concernant la non-prolifération nous prémunit contre un monde dans lequel l'accès aux armes nucléaires serait ouvert à tous. L'Irlande a toujours plaidé en faveur de la mise en œuvre équilibrée des trois piliers du TNP, et nous attachons la même importance aux dispositions du Traité relatives à la non-prolifération à la fois en tant que telles et parce qu'elles contribuent à l'objectif du désarmement.

Nous tenons également à réaffirmer l'importance centrale du système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour le régime de non-prolifération nucléaire. En collaboration avec de nombreux États ici présents, l'Irlande participe activement, notamment par son appui résolu, à plusieurs régimes de contrôle des exportations dont le but est de lutter contre la prolifération de la technologie des armes nucléaires, des matières, des compétences ou du savoir-faire en la matière.

Bien que l'Irlande ait choisi de ne pas inclure l'énergie nucléaire dans son bouquet énergétique, nous reconnaissons le droit de tous les États parties au TNP d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques conformément à l'article IV du Traité, sous réserve qu'ils respectent pleinement les exigences en matière de non-prolifération et de vérification fixées par le Traité.

Le 11 mars, nous commémorerons le quatrième anniversaire de l'accident de Fukushima-Daiichi, qui nous rappelle à tous la nécessité de veiller à ce que les normes de sécurité les plus élevées possibles soient mises en place, actualisées et améliorées. L'Irlande est parfaitement consciente de la nature transfrontière des accidents nucléaires et c'est pourquoi elle insiste sur la nécessité d'une coopération internationale dans ce domaine. Nous saluons et appuyons sans réserve l'Agence internationale de l'énergie atomique dans les efforts qu'elle déploie pour coordonner et partager les enseignements tirés de l'accident de Fukushima.

L'Irlande estime que le TNP a atteint un stade critique et que la communauté internationale dans son ensemble doit s'engager à nouveau, en paroles et en actes, dans un désarmement nucléaire multilatéral efficace et vérifiable. Comme l'a dit le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, il ne s'agit pas d'une aspiration, mais d'un impératif urgent. Les discussions sur la manière d'appliquer pleinement l'article VI et de garantir le plus rapidement et le plus efficacement possible un désarmement nucléaire devraient commencer dès maintenant.

Je comprends l'incongruité qu'il y a à évoquer ces observations à la Conférence du désarmement, alors que, depuis des années, celle-ci n'est même pas capable de convenir d'un programme de travail. Cela ne devrait toutefois pas nous détourner du bien-fondé de ces observations. Nos concitoyens ne nous pardonneront jamais à nous, les gouvernements, de ne pas tout faire pour les protéger de l'anéantissement global qu'entraînerait une explosion nucléaire. Cela ne signifie pas que nous ne devons pas nous défendre, mais plutôt que nous devons choisir une méthode différente pour nous défendre sans menacer la survie même de la planète. Quels que soient les protagonistes d'un conflit, tous devraient reconnaître que le terrible prix qu'il faudrait payer pour avoir continué de s'appuyer sur les

armes nucléaires au mépris des risques manifestes qu'elles représentent serait beaucoup trop élevé.

Le fait de ne pas prendre part aux discussions visant à délivrer le monde de ces armes par le biais de négociations multilatérales traduit clairement, de mon point de vue, une réticence à satisfaire aux obligations conventionnelles librement consenties. Dépenser des millions pour moderniser des systèmes d'armes qui devraient être bannis des arsenaux mondiaux me paraît aller à l'encontre de la direction privilégiée par la majorité des pays, dont 155 ont déclaré à l'Assemblée générale des Nations Unies que les armes nucléaires ne devraient plus jamais être utilisées en aucune circonstance.

Enfin, nous devons également nous intéresser à la nécessité d'autonomiser les femmes et de les doter de la capacité d'influencer les discussions sur le désarmement en général. Vingt ans après Beijing et quinze ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, les difficultés subsistent en grande partie. J'ai évoqué les études selon lesquelles pour deux hommes qui meurent de cancers liés à l'exposition aux rayonnements provoqués par l'explosion d'armes nucléaires, trois femmes mourront du même mal. L'effet est encore plus disproportionné sur les enfants, et la disproportion s'accroît encore en ce qui concerne les filles. Notre expérience des conflits nous a appris que la violence armée a un effet disproportionné sur les femmes et les enfants partout dans le monde, mais nous luttons toujours pour que les femmes soient représentées à égalité avec les hommes et disposent de moyens d'action sur la maîtrise des armements et les négociations sur le désarmement. Pour ces raisons, l'Irlande se joindra à d'autres pays pour organiser, en parallèle à la Conférence d'examen du TNP de cette année, une manifestation consacrée à l'examen de la problématique hommes-femmes dans le contexte des armes nucléaires, à la fois sous l'angle de l'impact disproportionné de ces armes et de la nécessité pour les femmes de faire entendre leur voix et d'avoir le même poids que les hommes dans le débat sur les armes nucléaires.

La Conférence d'examen du TNP représente une occasion de rompre avec le dogme stérile de la dissuasion nucléaire et de convenir d'engager sans plus tarder des discussions sur des mesures efficaces de désarmement nucléaire. Nous devons saisir cette occasion.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Flanagan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant suspendre brièvement la séance, le temps de raccompagner M. Flanagan.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance est reprise. Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à notre invité, M. Benedetto Della Vedova, Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération internationale de l'Italie, et le remercier de prendre la parole devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter M. Della Vedova à prendre la parole.

M. Della Vedova (Italie) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir de prendre la parole pour la deuxième fois devant cette Conférence qui représente toujours la principale instance de négociations multilatérales sur le désarmement. Je voudrais réaffirmer la détermination de l'Italie à participer aux travaux de la Conférence et vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur, de votre accession à la présidence de cette assemblée. Je voudrais également exprimer notre gratitude au Secrétaire général par intérim, M. Michael Møller, et à son équipe pour leur appui précieux aux travaux de la Conférence.

Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer notre profonde reconnaissance pour votre approche constructive et votre intention de faciliter un nouveau débat de fond sur un programme de travail ainsi que sur les principaux points de l'ordre du jour. Nous nous félicitons également de votre proposition de créer un groupe de travail spécial sur les méthodes de travail de la Conférence.

Des accords multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement de première importance ont été négociés dans le cadre de la Conférence ou des organes qui l'ont précédé. Ils témoignent encore des réalisations remarquables de l'instance de négociation de Genève, qui contribue à rendre le monde plus sûr. C'est pourquoi l'impasse dans laquelle se trouve le mécanisme de désarmement n'est plus acceptable. La Conférence

devrait reprendre ses travaux sans plus tarder, en se fixant notamment pour objectifs l'adoption d'un programme de travail et l'amorce d'un véritable débat sur les questions principales, objectif pour lequel il sera essentiel de faire preuve de souplesse.

Nous nous félicitons vivement des efforts visant à associer activement la société civile aux débats qui se déroulent dans cette enceinte, et nous appuyons donc fermement la proposition du Secrétaire général par intérim d'organiser un forum informel réunissant la société civile et la Conférence du désarmement le 19 mars.

Les prochains mois seront d'une importance cruciale pour le désarmement tout comme pour la non-prolifération. La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se rapproche, et nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à un résultat positif. Le TNP est la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire, le fondement essentiel de l'effort de désarmement nucléaire et un élément important de la poursuite du développement des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Nous souhaitons réaffirmer notre engagement à mettre en place les conditions d'un monde plus sûr pour tous et exempt d'armes nucléaires, conformément à l'article VI du TNP. Tout nouveau progrès devrait être fondé sur la reconnaissance du fait que les trois piliers du TNP se renforcent mutuellement. Dans cette perspective, nous réaffirmons notre plein appui à la mise en œuvre du plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen de 2010.

En ce qui concerne les grandes crises régionales, l'Italie a beaucoup contribué à l'élimination des armes chimiques syriennes en fournissant une assistance concrète à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Des installations portuaires italiennes ont été mises à disposition pour le transbordement des agents chimiques syriens avant leur destruction sur des navires américains. De plus, nous appuyons résolument les efforts diplomatiques déployés par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Allemagne et la République islamique d'Iran pour parvenir à un accord final sur le programme nucléaire iranien. Nous attendons avec intérêt qu'une solution globale à long terme de la question nucléaire iranienne soit adoptée et nous espérons sincèrement que la date butoir du 31 mars qui a été fixée pour parvenir à un accord politique permettra de combler les divergences qui subsistent.

En outre, nous félicitons l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour son rôle crucial de surveillance et de vérification. S'agissant de la mise en place d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, nous appuyons pleinement les efforts déployés sans relâche par le facilitateur et par les coauteurs de la résolution de 1995 pour parvenir dès que possible à un consensus sur une date et un ordre du jour de la conférence d'Helsinki. Nous continuerons d'appuyer leur action ainsi que les préparatifs en cours pour le succès de la Conférence.

Nous partageons les préoccupations largement exprimées concernant les conséquences catastrophiques, sur le plan humanitaire, de l'utilisation de l'arme nucléaire. Cela nous inquiète vivement, comme cela inquiète aussi tous ceux qui partagent l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Cette question est inscrite dans le document final adopté à la Conférence d'examen du TNP de 2010, ce qui témoigne de son importance.

Il est essentiel de contribuer de manière constructive et substantielle à tous les débats portant sur le désarmement nucléaire en mettant clairement l'accent sur la nécessité de parvenir à des mesures concrètes et efficaces. Nous devrions éviter les raccourcis qui ne servent pas les objectifs du désarmement et de la non-prolifération, lesquels se renforcent mutuellement.

L'adoption de mesures progressives vers le désarmement nucléaire représente un moyen réaliste d'atteindre « l'option zéro ». Nous nous félicitons du résultat de la conférence organisée récemment à Londres par les cinq États parties au TNP dotés d'armes nucléaires ainsi que du processus continu qui contribue à accroître la transparence et à renforcer la confiance entre ces États.

L'Italie est également pleinement engagée en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui permettrait de renforcer le régime international de non-prolifération. À la fin du mois de mars, nous accueillerons la

dix-neuvième Conférence Edoardo Amaldi, consacrée cette année à la coopération internationale pour le renforcement de la sécurité, de la sûreté, des garanties et de la non-prolifération nucléaires, qui fournira aux experts et aux scientifiques un cadre privilégié pour débattre des questions relatives au renforcement de la sécurité, de la sûreté, des garanties et de la non-prolifération nucléaires.

Dans le cadre de la Conférence du désarmement, les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires restent une priorité. L'Italie fait partie du Groupe d'experts gouvernementaux sur un Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs, qui conclura ses travaux prochainement et qui vise à relancer les négociations sur ce traité. Nous notons avec satisfaction que les discussions de fond qui se tiennent au sein du Groupe sont fructueuses, et j'aimerais exprimer ma sincère gratitude à la Présidente canadienne pour son excellent travail et pour sa direction efficace. Nous attendons avec intérêt la conclusion de cet exercice et le rapport de la Présidente de ce groupe de manière à faire avancer les travaux de la Conférence sur cette question.

De plus en plus au cours des dernières années, l'Italie a accordé une attention particulière à l'éducation, à la formation et au renforcement des capacités institutionnelles qu'elle considère comme des éléments essentiels à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. L'École internationale de la sécurité nucléaire mise sur pied en 2010 par l'AIEA et le Centre international de physique théorique à Trieste tiendra son cinquième cours annuel de formation en 2015. Nous pensons que les efforts d'éducation devraient se trouver au cœur de toute stratégie visant à renforcer la réponse de la communauté internationale face aux menaces impliquant des armes de destruction massive et à empêcher les acteurs non étatiques d'avoir accès à des matières ou à des informations sensibles. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu l'organisation d'un événement de haut niveau intitulé le Sommet sur la sécurité nucléaire de 2016 et au-delà : le rôle des centres d'appui et de formation et des centres d'excellence. La manifestation se déroulera à Bologne les 7 et 8 mai 2015.

Je voudrais rappeler le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, qui, en substance, souligne qu'aujourd'hui plus que jamais, nous devons réaliser des progrès en matière de désarmement multilatéral en raison de la montée des tensions et de l'instabilité dans le monde. L'Italie fera tout son possible pour appuyer les travaux de la Conférence du désarmement. Le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération sont des éléments essentiels de notre politique extérieure.

L'Italie, qui est candidate à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2017-2018, fera avancer le programme de désarmement à l'Organisation des Nations Unies, comme elle n'a jamais cessé de le faire dans toutes les instances multilatérales, notamment la Conférence du désarmement, le Groupe des Sept et l'Union européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Della Vedova de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant suspendre la séance, le temps de raccompagner M. Della Vedova.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance plénière est reprise. Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à notre invité, M. Edgardo Riveros, Vice-Ministre des affaires étrangères du Chili, et le remercier de s'exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur de donner la parole à M. Riveros.

M. Riveros (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour le travail que vous-même et votre équipe avez accompli. Comme mon pays l'a déclaré à plusieurs reprises, nous pensons que, après seize années au cours desquelles la Conférence du désarmement n'a pu parvenir à prendre aucun engagement multilatéral, il est temps d'explorer d'autres possibilités de concert avec la société civile, un partenaire important absent jusque-là. Nous attendons donc avec beaucoup d'intérêt le prochain forum avec la société civile organisé par le Secrétaire général. Dans le même temps, nous regrettons vivement que le projet de décision présenté

par le Mexique visant à ouvrir la Conférence à tous les Membres de l'ONU n'ait pas été adopté.

En attendant que la Conférence reprenne le travail de fond pour lequel elle a été créée, mon pays continuera d'appuyer toutes les initiatives visant à rechercher d'autres moyens de débloquent le mécanisme de désarmement. C'est pourquoi le Chili a décidé de présider le Groupe de travail sur les garanties de sécurité négatives, et je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous accordez à ma délégation. Mon pays reste disposé à trouver de nouveaux moyens pour que la Conférence reprenne ses travaux, sous la forme de forums consacrés spécifiquement au désarmement, sur le modèle de ce qui se pratique à Genève, ou par l'organisation d'une nouvelle session consacrée au désarmement à l'Assemblée générale ou dans tout autre organe des Nations Unies, afin de relancer les négociations sur l'ensemble des questions mondiales de désarmement d'une manière équilibrée, non discriminatoire et démocratique.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires font partie des principales préoccupations de sécurité internationale du Chili dans le cadre de sa politique étrangère multilatérale. Depuis son retour à la démocratie, mon pays a mené avec constance et fermeté des efforts diplomatiques en faveur d'initiatives visant à renforcer un ordre mondial fondé sur le plein respect du droit international et sur la coopération dans lequel les armes jouent un rôle secondaire, tel qu'énoncé et prescrit dans les Articles 10 et 26 de la Charte des Nations Unies. Le Chili est un pays pacifique qui est résolument engagé en faveur de la mondialisation et d'un ordre mondial dont la légitimité est déterminée par l'application progressive de règles négociées sur une base multilatérale. Notre modèle de développement est ouvert au monde extérieur et dépend de la paix et de la sécurité mondiales pour assurer la bonne circulation des personnes, des biens et des services. Nous considérons la sécurité internationale comme un bien public mondial qui doit être garanti par tous les États indépendamment de leur taille, de leur population ou de leur puissance militaire. C'est la raison pour laquelle nous estimons que tous les membres de la communauté internationale devraient s'impliquer dans la recherche de solutions multidimensionnelles face aux principales menaces mondiales.

C'est dans cet esprit que le Chili a occupé à plusieurs reprises un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité, qui est l'organe principal du système des Nations Unies. Le Chili a exercé la présidence du Conseil en janvier et a lancé des initiatives visant notamment à protéger les civils dans les conflits et à défendre les droits des femmes dans les situations de violence et de conflit. L'initiative multilatérale la plus récente et la plus puissante en matière de désarmement nucléaire est l'approche dite humanitaire du désarmement. Le Chili défend avec ardeur ce mouvement, car il correspond à sa politique étrangère, qui est axée sur la sécurité humaine et part du principe que les personnes sont les destinataires déclarés de l'action multilatérale en faveur de la paix et la sécurité internationales. En conséquence, nous sommes favorables à la mise en place de nouveaux cadres de discussion et cherchons à tirer parti des initiatives et des possibilités qui s'offrent pour instaurer un monde exempt d'armes nucléaires. À cet égard, nous appuyons l'engagement de l'Autriche, formulé à la troisième Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, qui s'est tenue à Vienne en décembre 2014 et qui a été approuvé par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Ce n'est pas le seul défi qui nous attend. Cette année auront lieu la neuvième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et la troisième Conférence des États Parties et des États signataires des traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires. Le Chili, qui a présidé cette dernière conférence en 2010, transmettra la présidence à l'Indonésie. Ces deux conférences sont extrêmement pertinentes dans le contexte international actuel, qui se caractérise de façon inquiétante, non seulement par un nombre croissant de conflits, mais aussi par une détérioration préoccupante de la coopération entre les principales puissances nucléaires. Ces États ont annoncé avoir établi des projets estimés à plusieurs milliards pour moderniser leurs arsenaux nucléaires et de renforcer leurs capacités technologiques. Cela est très préoccupant car une catastrophe nucléaire pourrait se produire, intentionnellement ou non, en raison d'une erreur de calcul

ou d'une perte de contrôle temporaire dans les systèmes de commandement, comme cela s'est déjà produit par le passé.

Nous avons constaté lors des conférences d'Oslo, de Nayarit et de Vienne sur les incidences humanitaires des armes nucléaires qu'il n'existait aucun moyen de se préparer à une catastrophe nucléaire. Un moyen essentiel d'atténuer ce risque est de réduire les niveaux d'alerte des arsenaux, et le Chili continuera, avec ses partenaires de la Coalition pour la sortie de l'état d'alerte, de préconiser des moyens concrets d'y parvenir.

Le monde d'aujourd'hui, et les forces qui le sous-tendent, ont changé. De très nombreuses organisations mènent des activités de lobbying pour que les résultats des conférences reflètent les besoins et les attentes de la population. Les conventions sur les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions et le récent Traité sur le commerce des armes sont des exemples de tels résultats obtenus et de la relation vertueuse entre la société civile et les États. Malheureusement, ces instruments ne sont pas le fruit des travaux de la Conférence du désarmement, qui est le seul organe des Nations Unies chargé de négocier des questions liées au désarmement.

Le Chili a eu beaucoup de difficultés à assimiler l'approche multilatérale de la Conférence du désarmement et à s'y adapter. Même si nous comprenons parfaitement la nécessité de concilier les intérêts publics ou mondiaux en matière de paix et de sécurité internationale avec les nécessités et préoccupations afférentes à la sécurité nationale de certains États, il devient chaque année plus difficile de comprendre pourquoi une des principales instances de l'ONU continue de rester inactif. Cela n'est pas facile à expliquer à nos citoyens, qui attendent des résultats concrets sur la base desquels la confiance peut s'établir. La Conférence a derrière elle un passé respectable et admirable jalonné de nombreux succès multilatéraux remarquables obtenus au cours d'une période difficile de l'histoire, la guerre froide. Même pendant cette période et en dépit de toute la défiance ambiante, la Conférence est parvenue à négocier avec succès divers traités qui ont éliminé de la surface de la terre des catégories entières d'armes inhumaines. C'est dans cette voie que nous devrions à nouveau nous engager ici, en surmontant la défiance et en travaillant dans l'intérêt commun de l'humanité.

De l'avis de mon pays, l'évolution rapide de la situation mondiale au cours des dernières décennies rend absolument nécessaire l'adoption d'une approche moderne avec un projet pour l'avenir. J'ai bon espoir, Monsieur le Président, que vos successeurs poursuivront les efforts entrepris par les présidents qui vous ont précédé afin que nous puissions vraiment voir la lumière au bout du tunnel. Cela est essentiel pour la sécurité mondiale et pour la protection des citoyens du monde car, même si l'on peut parfois perdre de vue cette réalité, ce que nous décidons dans cette salle a des répercussions partout dans le monde.

Si la Conférence du désarmement veut retrouver sa légitimité et sa crédibilité, elle doit parvenir à s'adapter aux nouvelles tendances du système international. Elle doit s'ouvrir de toute urgence à tous les Membres de l'ONU. L'élargissement de la Conférence est d'une importance fondamentale, car la Conférence doit se débarrasser de son image de club fermé prenant ou tentant de prendre des décisions au nom des autres. Le système multilatéral actuel est participatif et démocratique, et il a donc besoin d'une solide contribution de la société civile.

Je me suis exprimé très franchement au nom de mon pays, car je pense que c'est le moyen de contribuer à la réalisation de progrès décisifs sur une question qui requiert une attention particulière de la part de quiconque habite cette planète et est doué de sensibilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Riveros de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant suspendre brièvement la séance afin de raccompagner M. Riveros.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance plénière est reprise. Nous avons épuisé la liste des personnalités qui souhaitaient s'exprimer cet après-midi. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de conclure nos travaux de cet après-midi, je voudrais donner la parole au Secrétaire de la Conférence, qui vous donnera quelques informations sur le programme.

M. Fung (Secrétaire de la Conférence) (*parle en anglais*) : Très brièvement, je voudrais inviter les délégations à consulter le site Internet sur lequel nous avons publié le calendrier des activités pour demain, y compris la liste des orateurs pour le débat de haut niveau. Il y a eu quelques changements. Demain, nous entendrons les déclarations de la Mongolie, de l'Iraq et de la Colombie. La Colombie est le nouvel orateur qui a été ajouté à la liste.

Le Président (*parle en anglais*) : Nos travaux de cet après-midi sont donc terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu demain matin, jeudi 5 mars, à 10 heures. Nous entendrons des personnalités de la Mongolie, de l'Iraq et de la Colombie.

La séance est levée à 16 h 5.